

CITP  
Cahiers Internationaux de Théologie Pratique

Série « Documents » n° 1.5F

---

## Semaine Panafricaine d'études catéchétiques.

Katigondo, 26 août-2 septembre  
1964

Joël MOLINARIO et Henri DERROITTE (éd.)

Publié sur le site : [www.pastoralis.org](http://www.pastoralis.org) en janvier 2012



# Le rôle de la Musique dans l'apostolat Catéchétique en Afrique

*Note* — En dehors des dix rapports prévus au programme et que nous avons reproduits ci-dessus, on distribua aux participants de la Semaine le texte anglais de celui-ci. Encore qu'il n'ait pas fait l'objet de lecture et de débats publics, nous avons estimé qu'il valait la peine de le faire connaître. Il sera sans doute, pour nos lecteurs, l'occasion d'utiles et fructueuses discussions.

## I. Son importance

La musique a un rôle important à jouer dans l'apostolat catéchétique en Afrique : cette conclusion découle manifestement de plusieurs actes du Saint-Siège ; elle ressort de la nature même de la musique.

A. L'apostolat catéchétique s'efforce de donner aux hommes une solide formation religieuse et de les intégrer à leur vraie place dans le culte rendu à Dieu par son peuple. Les Pères de l'actuel Concile du Vatican ont reconnu l'efficacité de la musique à ce double point de vue et principalement en pays de mission : «Puisque dans certaines régions, surtout en pays de mission, on trouve des peuples possédant une tradition musicale propre qui tient une grande place dans leur vie religieuse et sociale, on accordera à cette musique l'estime qui lui est due et la place convenable, aussi bien *en formant leur sens religieux* qu'en adaptant le culte à leur génie» (1)

Déjà Pie XI, en février 1929, avait rappelé l'influence de la musique dans la conversion des barbares d'autrefois : «Dans les vieilles basiliques où l'évêque, le clergé et les fidèles chantaient, en alternant, les louanges divines, les chants liturgiques ont contribué pour beaucoup, ainsi que l'histoire l'atteste, à *amener un grand nombre de barbares au christianisme* et à la civilisation... : à Milan, les hérétiques reprochaient à saint Ambroise de fasciner les foules par les chants liturgiques, ces chants qui frappèrent Augustin lui-même et lui inspirèrent la résolution d'embrasser la foi du Christ » (2).

(1) Constitution de la sainte Liturgie, cfr. R.C.A. 1964, p. 78.

(2) Constit. Apost. « Divini Cultus ». Cfr. *Docum. Catholique*, 1929, cc. 1155-1156.

Dans le *Motu proprio* du 22 novembre 1903, S. Pie X posa le principe qui ferait plus tard admettre la musique africaine dans la liturgie : « L'Eglise a toujours reconnu et favorisé le progrès des arts, en admettant au service du culte tout ce que le talent a su trouver de bon et de beau dans le cours des siècles... Par conséquent la musique plus moderne est de même admise dans l'Eglise, parce qu'elle offre, elle aussi, des compositions qui, par leur mérite, leur sérieux, leur gravité, ne sont point indignes des fonctions liturgiques » (3). Pie XII reconnaît de même que la musique et le chant modernes « peuvent l'un et l'autre grandement contribuer à la magnificence des cérémonies, aussi bien qu'à l'élévation des âmes et à la vraie dévotion », qu'on ne saurait les exclure totalement du culte catholique « bien mieux », s'ils sont dignes, « il est indispensable de leur permettre l'entrée de nos églises » (4).

Dans la lettre « *Jucunda Laudatio* » adressée à l'Institut Pontifical de musique sacrée, Jean XXIII se révèle très conscient de la portée religieuse de la « musique autochtone ». Il exhorte cet Institut à cultiver et enseigner avec grand soin les chants religieux en langue vulgaire, soit les chants traditionnels, soit ceux composés récemment selon le canon de l'art musical car, observe-t-il, « les peuples auxquels les missionnaires apportent la lumière et le royaume de Dieu possèdent souvent depuis longtemps des trésors musicaux et puisent beaucoup de joie dans leurs chants autochtones. Il est donc bon de travailler à recueillir, pour leur bien spirituel, les chants de leur pays, de les polir et de les faire servir à la religion catholique. On jettera aussi par là les fondements de la musique religieuse autochtone » (5).

L'instruction « *De Musica Sacra* » (S.C. des Rites, 3 sept. 1958) ouvre un vaste champ à l'apostolat catéchétique par la musique religieuse. Par l'expression « musique religieuse elle désigne la musique » qui, tant par l'intention de l'auteur que par le sujet et la fin de l'œuvre, vise à exprimer et à susciter des sentiments pieux et religieux et, par conséquent, aide grandement la religion. Sans doute elle n'est pas admise dans les actions liturgiques (proprement dites) du fait qu'elle n'est pas ordonnée au culte divin et qu'elle revêt un caractère plus libre... elle peut cependant l'être dans les pieux exercices. c'est-à-dire « les autres cérémonies sacrées (non liturgiques) qui se font soit dans une église, soit en dehors, avec ou sans prêtre ». « Les lieux

(3) Cfr. Supplément à la revue « *Musica Sacra* », sept. 1928.

(4) Enc. « *Mediator Dei* » (1947) Cfr. édit. « Bonne Presse », Paris, p. 71.

(5) Cfr. *Documentation Catholique*, 1962, col. 39.

qui conviennent aux œuvres de musique religieuse, note la S.C., sont les salles de concert, de spectacle ou de réunions, non les églises consacrées au culte de Dieu, sauf cas exceptionnel et selon les règles strictes données dans l'Instruction. « Il faut... hautement estimer et cultiver cette musique (religieuse) », moyen très efficace, quoique indirect, de formation religieuse (6).

La voie est donc libre pour les « *Troubadours du bon Dieu* », les chanteurs bibliques et les « *Guitaristes du Seigneur* » pourvu qu'ils rendent un son chrétien sans équivoque et avec dignité. Quelle peut être leur action pour établir le contact ou écarter la rupture entre la religion et la vie de tous les jours ?

Ce serait en vain que l'on entreprendrait de greffer le message divin sur la vie quotidienne des Africains si l'on sous-estimait le rôle essentiel de la musique dans toute leur vie sociale et leur tradition. Par ailleurs, la crainte qu'il ne résulte de sa pratique une éventuelle contamination de l'esprit chrétien par la magie nous paraît fort exagérée en certaines régions d'Afrique. Faudrait-il donc se montrer plus catholique que l'Eglise elle-même ? Son attitude à cet égard est clairement exprimée dans l'encyclique *Evangelii Praecones* de Pie XII : « Depuis son origine jusqu'à nos jours, l'Eglise a toujours suivi la norme très sage selon laquelle l'Evangile ne détruit et n'éteint chez les peuples qui l'embrassent rien de ce qui est bon, honnête et beau en leur caractère et leur génie... L'Eglise... greffe une tige de qualité sur des sauvageons pour leur faire produire un jour des fruits plus savoureux et plus doux... Elle n'a pas non plus condamné absolument, mais sanctifié en quelque sorte les moeurs particulières des peuples et leurs institutions traditionnelles... Tout ce qui, dans ces usages et coutumes, n'est pas indissolublement lié à des erreurs religieuses sera toujours examiné avec bienveillance, et quand ce sera possible, protégé et encouragé » (7).

Peut-être ne trouverait-on pas ailleurs une défense aussi ample et aussi explicite de notre cause que dans l'encyclique « *Musicae Sacrae Disciplina* » : « C'est pourquoi nous ne pouvons moins faire, Vénérables Frères, que de vous exhorter vivement à favoriser et à promouvoir soigneusement et de toutes façons dans les diocèses qui vous sont confiés ce chant religieux populaire. Vous ne manquez pas d'hommes experts en cette matière qui, là où cela n'a pas encore été fait, recueilleront d'une façon opportune ces cantiques et les

(6) *Ibid.*, 1958, cc. 1430-31, 1433 ; 1429 ; 1442.

(7) Cfr. *R.C.A.*, 1951, pp. 356-357.

réuniront en un volume, pour que les fidèles puissent les apprendre plus facilement, les chanter aisément et bien les graver dans leur mémoire. *Que ceux qui sont chargés de la formation religieuse des enfants ne manquent pas d'utiliser ces secours efficaces de la façon voulue, et que les chefs de groupements de jeunesse catholique en fassent usage avec prudence dans la charge très importante qui leur est confiée...* Nous exhortons vivement les ouvriers apostoliques qui travaillent avec ardeur dans ces vastes parties de la vigne du Seigneur (les missions), à attacher beaucoup de soin également à cette question, parmi les très graves soucis de leur charge... Les messagers de l'Évangile dans les régions païennes devront, dans l'accomplissement de leur mission apostolique, promouvoir volontiers l'amour du chant religieux qui est cultivé par les hommes qui leur sont confiés, de façon à ce que ces populations opposent à leurs chants religieux, qui souvent font l'admiration même des nations cultivées, des chants sacrés chrétiens similaires, par lesquels les vérités de la foi, la vie du Christ Notre-Seigneur, les louanges de la bienheureuse Vierge Marie et des saints sont célébrées par elles dans la langue et avec les mélodies qui leur sont familières» (8). On notera la clarté avec laquelle sont ici indiquées la tâche et l'importance de la musique dans l'apostolat catéchétique en Afrique.

B. Cette importance apparaîtra encore plus nettement en réfléchissant à la *nature même de la musique*, au message particulier qu'elle apporte et à son extraordinaire aptitude à faire pénétrer un enseignement.

Le message de la musique se caractérise par une profonde intériorité. Les mots sont inadéquats pour l'exprimer, puisqu'aussi bien la musique est le plus intime de tous les arts. «Elle vient du cœur, disait Beethoven en parlant de son œuvre. Puisse-t-elle à nouveau rejoindre le cœur». La musique ajoute quelque chose, une nouvelle dimension, aux paroles et aux images habituelles de la catéchèse. «Le sens du chant est profond, écrivait Carlyle. Qui peut exprimer en termes de logique l'effet que produit en nous la musique? C'est une sorte de langage inarticulé, insondable, qui nous conduit à l'infini» (9). Le message musical relève du sentiment, de l'émotion. Et lorsque l'art musical sait transmettre fidèlement ce message, sans ternir sa pureté ni sa beauté, alors les profondeurs de l'âme sont

(8) Cfr. *Docum. Cath.*, 1956, cc. 85-4.

(9) MARNANE M.T., *A Guide for Catholic Teachers*, Dublin, 1952, p. 143.

touchées et l'esprit comme emporté d'un élan mystérieux vers les joies éternelles où son désir lui fait pressentir un assouvissement ineffable. Quel ravissement pour un musicien dans l'âme, quand des harmonies terrestres, interprétées et rendues dans toute leur beauté, deviennent pour son esprit l'échelle qui permet d'accéder à des régions où se mêlent jusqu'à se confondre mélodies de la terre et mélodies du ciel.

On conçoit dès lors quel peut être l'apport de la musique à une foi vivante, avide de recevoir plus pleinement le message divin transmis dans la catéchèse. Mélodie, mouvement rythmique, combinaisons harmonieuses, interprétation expressive du musicien sont autant de facteurs qui contribuent à assurer une communication plus intense du Message. L'art musical parvient à exprimer des réalités qui, en dehors de lui, restent inexprimables. «La musique exprime l'ineffable» (10). C'est le principe par lequel Schopenhauer, dans ses réflexions «sur la Métaphysique du Beau et l'Esthétique» (11), explique qu'une même composition musicale puisse s'accorder avec plusieurs textes différents. Elle les domine tous grâce à son apport métaphysique propre; la musique transcende les paroles par plus «d'infinité». D'autre part, un même sentiment peut, semble-t-il, se porter sur des objets variables, qu'évoquent les paroles différentes, tandis que la musique reste la même (12). On s'étonnera moins que les paroles d'un cantique «*On Haupt voll Blut und Wunden*» aient été chantées sur la mélodie inventée par Hans Leo Hasler pour une chanson d'amour (*Mein G'mut verwirret, das mact ein Jungfrau zart, bin ganz un gar verirret, mein Herz har krank sich hart, hab Tag und nacht kein Ruh, fuhr alizeit grosse Klag, tu seufzen stets und weinen, in Trauern schier verzag*). Un autre cantique «*O heilige Seele — speisse...*» s'adapte de même à la mélodie d'un chant d'adieu tout profane composée par Heinrich Isaak (Innsbruck, *ich muss dich lassen*) : Le procédé, notons-le dès maintenant, a été fréquemment utilisé en Afrique.

La musique constitue donc en elle-même une ressource de grande valeur pour l'apostolat catéchétique. Sa puissance, elle la doit d'une part à la nature même de son message, d'autre part au mode

(10) HATZFELD OVERAT, *Priester und Musiker*, Dusseldorf, 1954, p. 94.

(11) SCHOPENHAUER ARTHUR, *Zum Metaphysik des Schönen und Aesthetik*, in *Peregrina und Paralipomena*, réédit. par Dr H. Hirt, 2 Band, p. 418.

(12) SOZBACHER J., *Das Lied in Katechetischen Unterweisung*, Patmos-Dusseldorf, 1956, pp. 17-18.

particulier selon lequel elle le transmet : elle opère une *synthèse de forces spirituelles et physiques*. L'appel de la musique s'adresse fois à la personne et à l'oreille. « La musique, écrit Robert Sencourt, régit un domaine physique qui lui est entièrement propre, un royaume à la fois d'émotion et de mystère, situé aux sources mêmes de deux tendances profondes : vers la connaissance et vers la vie. Plus que tout autre art, elle atteint les « *mas profundas cavernas del sentido* », ces mystérieuses profondeurs d'où la volonté prend son élan vers l'amour et où, dans les mouvements les plus intimes du cœur, déterminations personnelles et tendances instinctives s'unissent en vue d'une même fin... Nous ne pouvons définir ce qui nous émeut dans la musique. Sous son influence, tous les facteurs qui relèvent de l'activité propre de l'âme, de l'esprit et de la passion réagissent les uns sur les autres de façon si mystérieuse que joie et douleur, même portées à l'extrême, établissent entre sens et âme une sympathie intime et une mutuelle coopération : la contemplation y devient créatrice, exige de s'exprimer dans le domaine sensible » (13).

Dans cette sorte d'exaltation produite par la musique, ne faut-il pas voir à l'œuvre une force latente qu'il est possible à la catéchèse d'intégrer, qui la mettra à même d'atteindre plus sûrement, par la voie du cœur et de l'oreille, de l'âme et des sens, les objectifs qu'elle se propose ? Toute musique digne de ce nom est capable de pénétrer jusqu'aux sources mêmes de la prière, au plus intime de l'âme humaine. C'est vrai plus encore de la musique authentique. Dans « *Musique et prière* », le Père Florand relève avec justesse que, loin de dresser des obstacles devant l'âme qui prie, la musique authentiquement sacrée lui donne bien plutôt des ailes en lui communiquant, pour ainsi dire, une force ascensionnelle et un élan nouveau (14).

De la puissance de la musique dans le domaine de l'éducation et donc de l'apostolat catéchétique, *le témoignage le plus convaincant nous est fourni par l'histoire*. Chez les anciens Grecs, le chant de poèmes lyriques avec accompagnement de lyre ou de flûte et de danse avaient une part essentielle dans l'éducation « *musicale* » (15). Les philosophes de l'antiquité considéraient la musique — dans les deux sens du terme : le sens ancien de culture générale par la pratique des sept arts auxquels présidaient les Muses et le sens strict actuellement en usage — comme un facteur très important de la for-

(13) *The Consecration of Genius*, pp. 204-205.

(14) Doyle, Rev. P.J. *Music and Prayer, Irish Ecclesiastical Record*, May 1949.

(15) MARMANE M.T. *o.c.*, p. 139.

mation du caractère. Sous l'ère chrétienne, la musique devait connaître une sorte de « *sublimation* », du fait que, comme les autres arts, elle fut appelée désormais à servir la religion du Christ. Répondant à l'invitation de S. Paul : « *Chantez à Dieu de tout votre cœur avec reconnaissance, par des psaumes, des hymnes et des cantiques inspirés* » (16), l'Eglise prit l'habitude d'associer la musique à ses cérémonies ainsi qu'à l'instruction et à l'éducation de ses enfants. Les hymnes ambroisiens se révélèrent un moyen très puissant de propager dans le peuple les vérités chrétiennes. Saint Augustin témoigne de l'impression qu'il ressentait quand il les entendait chanter à Milan : « *Il est des moments écrit-il, où je voudrais à toute force écarter de mes oreilles et de l'Eglise même, la mélodie de ces douces cantilènes dont on accompagne d'habitude les psaumes de David... Et pourtant quand je me souviens des larmes que me tiraient les chants d'Eglise aux premiers temps de ma foi reconquise, et qu'aujourd'hui même je suis ému moins encore du chant que des paroles chantées, quand elles le sont par une voix pure, et modulées comme il convient, je reconnais de nouveau toute l'utilité de cette institution* » (17). Les Gnostiques, eux aussi, avaient eu recours aux hymnes comme à un moyen très efficace pour propager au loin leurs doctrines; par le charme de l'expression poétique et la beauté de la musique, ils réussissaient bien mieux à infuser leur poison dans les cœurs. C'est le succès évident de la méthode qui amena saint Ephrem à composer à son tour des hymnes en langue syriaque comme antidote contre les chants hérétiques. Arius encore a coulé ses erreurs théologiques dans des chansons entraînantes qu'on entendait chanter, même la nuit, sur les places publiques d'Alexandrie. Afin de mieux réagir contre le péril créé par l'hérésie, saint Jean Chrysostome faisait chanter au cours des grandes processions nocturnes qu'il organisait dans la capitale. On sait le zèle déployé durant plusieurs années par Luther pour enseigner ses hymnes protestantes aux habitants de Wittenberg : par elles, a-t-on dit, il a fait autant pour la Réforme que par sa célèbre traduction de la Bible. Comment ne pas citer saint François Xavier qui composa des cantiques à l'usage de ses catéchumènes et mit en musique le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* (18). Et saint Charles Borromée, saint François de Sales et tant d'autres apôtres dans l'Eglise : tous surent apprécier et mettre à profit

(16) *Coloss.* III, 16.

(17) *Confessions* X, 33, trad. Pierre de Labriolle, Paris, Belles Lettres, 3e éd. Tome II, p. 277.

(18) MARMANE M.T. *o.c.* p. 139.

cette méthode, à la fois engageante et efficace, de proposer la vérité aux âmes.

## II. Ses diverses utilisations en Afrique

Les catéchistes contemporains ont très vivement conscience que leur apostolat est une mission qui leur est confiée par l'Église, une participation à la proclamation par le Christ lui-même de la Bonne Nouvelle du salut (19). La catéchétique tout entière devra donc être inspirée et orientée par cette idée de base. Sans doute l'époque actuelle met-elle à la disposition de ceux qui proclament le message nombre de moyens techniques ignorés au temps du Christ ; il n'en demeure pas moins vrai que le but de l'apostolat catéchétique, quelque peu méconnu depuis des siècles reste celui que lui a fixé Jésus ; il ne s'agit pas de transmettre simplement la connaissance de la vérité révélée, mais de susciter la foi vivante, seule réponse adéquate à l'appel de Dieu (Message).

C'est en gardant bien présents cette conception fondamentale de la catéchèse et le but de celle-ci que nous examinerons deux formes d'apostolat catéchétique par la musique : l'apostolat occasionnel et l'apostolat direct ou formel.

### A. Apostolat catéchétique occasionnel

Par ces termes, je désigne un mode de proclamation de la Bonne Nouvelle où celle-ci n'est pas enseignée *ex professo* comme à l'école ou au catéchuménat, mais est communiquée sous des formes plus libres et plus attrayantes par des moyens plus aptes à atteindre la masse de nos contemporains et leur parlant davantage. Quiconque observe les Africains de nos jours avec objectivité et réalisme reconnaîtra qu'ils ont évolué depuis 50 ans. Qu'on le regrette ou qu'on s'en félicite, leur vie culturelle s'est transformée et se transforme encore à maints points de vue. S'ils sont catholiques, les voilà devenus membres d'une Église qui couvre le monde, où les catholiques d'Europe, d'Asie ou d'Amérique côtoient ceux d'Afrique, tous et au même titre de frères dans le Christ. Il est donc naturel que les Africains désirent participer à la musique et au chant en usage ailleurs dans leur Église et ils ont peine à comprendre qu'on puisse leur demander d'agir tout autrement.

(19) Cf. La Semaine d'Études de Bangkok : on y trouve un exposé des principales caractéristiques de l'apostolat catéchétique.

1. Le point de vue pastoral, tout comme la sagesse et la prudence, exige donc, me paraît-il, qu'en matière d'apostolat catéchétique par la musique, on rejette tout exclusivisme : oeuvres étrangères, musique africanisée et musique purement africaine y ont toutes leur place, à condition que le choix soit bien fait. Cette largeur de vue s'impose plus encore quand on recourt aux procédés techniques modernes de diffusion.

a) *La musique étrangère* : Convient-elle aux Africains ? — Je répondrai que toute bonne musique peut avoir une bonne influence sur l'Africain et l'enrichir, dès qu'il est assez familiarisé avec elle pour la saisir et l'apprécier. Cela est vrai de la musique européenne, comme de toute autre. Indépendante de la langue parlée, la musique est en quelque sorte universelle.

Le vrai problème est sans doute celui du choix des oeuvres européennes à présenter aux Africains. À eux de répondre, après expérience, s'entend. Faites chanter un morceau par des Africains moyens, vérifiez s'ils en saisissent facilement et exactement les intervalles, en sentent le charme et l'attrait : la réponse sera évidente. L'avis d'auditeurs africains doués d'un certain talent musical et de bon jugement sur des morceaux qu'ils ont entendus peut également servir de norme.

b) *Musique africanisée* : nous appelons ainsi une musique d'origine étrangère, mais adaptée, naturalisée pour ainsi dire, à la façon dont certains mots, empruntés à l'anglais ou à d'autres langues ont pris, grâce à une accommodation réussie, l'aspect d'authentiques mots swaheli (wiki, misioni, misheni, meza, kampuni, safari, etc.)

Il existe aussi des oeuvres d'inspiration africaine mais dont la facture est étrangère : nous les englobons sous le même nom. Pareilles acculturations sont utiles, si elles sont bien faites : elles sont d'ailleurs favorablement accueillies dans toutes les civilisations, car l'homme est un être social. Quatre cultures sont en contact chez nous : celle d'Europe, l'orientale, l'américaine et notre propre culture traditionnelle. Chacune d'elles renferme des éléments utiles au progrès des autres dans le domaine de la musique comme ailleurs.

Comme exemple d'oeuvres de style composite que nous avons appelées « africanisées », citons les bons jazz et les Negro Spirituals. Le bon jazz classique, sans trop d'exaltation, à la faveur de ses combinaisons rythmiques pittoresques, de son orchestre, de ses

harmoniques hardies, autant que distrayantes, semble être accepté comme un agrément de la vie sociale. Il pourrait apporter un élément de piquant à la présentation de la vérité chrétienne et lui faire trouver accès auprès de gens qui, sous une autre forme, refuseraient de l'entendre. Je voudrais aussi attirer l'attention sur les Negro Spirituals. La race afro-américaine, c'est un fait bien connu, produit fréquemment des musiciens au talent spontané et pour ainsi dire instinctif qui déchainent un véritable enthousiasme. Dans leurs chants, Dieu, le Christ, le diable, les héros et les héroïnes de l'Ancien Testament sont évoqués avec une intensité telle qu'ils redeviennent pour ainsi dire des personnages vivants présents sous les yeux des auditeurs comme des chanteurs. Les Negro Spirituals ne pourraient-ils pas ici aussi devenir un excellent moyen de faire entendre la Bonne Nouvelle à tous ceux qui, en mettant en marche leur radio ou leur tourne-disque, ne songent guère qu'à la distraction procurée par la musique ?

c. Sans doute, dans l'apostolat catéchétique occasionnel, l'idéal serait-il de recourir exclusivement à la *musique purement Africaine*. L'ethnologie musicale a bien montré que, pour répandre des idées et des opinions, faire connaître des coutumes et des nouvelles bonnes ou mauvaises, elle est l'instrument favori des Africains. Elle constitue à la fois pour l'Africain « une soupape de sûreté et une sorte d'écran où s'inscrivent avec grande précision ses pensées et les incessantes fluctuations de ses sentiments. C'est par la voie de la musique qu'il prend lui-même nettement conscience de sa vision des choses, de sa littérature, de son histoire. C'est par des chants qu'il exprime ses croyances, son sens du devoir et les conceptions morales de sa tribu, ses ambitions... bref tout ce qui offre à ses yeux un réel intérêt » (20). Par quel biais donc pourrait-on l'atteindre dans son âme religieuse sinon par celui de la musique ?

2. Selon les vœux des Pères du 2e Concile du Vatican (21), l'apostolat catéchétique occasionnel devrait comporter l'emploi bien organisé des puissants moyens modernes de communication sociale. Qu'ils le veuillent ou non, des Africains de plus en plus nombreux subissent, dès leur naissance, l'emprise de la technique moderne. Les autres n'échappent pas eux-mêmes au flot de musique sociale traditionnelle sans cesse diversifié par la radio. Si nous n'organisons

(20) SCHOLÉS P., *The Oxford Companion to Music*, London, 1956, p. 539.

(21) Schemata Constitut. et Decretorum, I, Vatican, 1962, Pars IV.

pas des émissions chrétiennes plus puissantes ou plus fréquentes, le Seigneur nous exprimerait sa déception par les mots qu'il dit autrefois à Pierre : « Simon, dors-tu ? ». Les « fils des ténèbres », eux, ne dorment pas : leurs émissions retentissent jour et nuit. « Pourquoi, demandait un jour Martin Luther, toutes ces belles mélodies devraient-elles être la propriété du diable ? ».

Il s'agit donc d'organiser (22) des programmes de radio bien conçus, comprenant entre autres des chansons attirantes et des morceaux de musique d'inspiration chrétienne, capables de retenir les vrais amateurs de musique, d'insinuer la doctrine chrétienne, de susciter peut-être une inquiétude salutaire.

Au début de l'émission, on chanterait par exemple : « Sing with me » ou « The song that I like ». Ces titres seraient expliqués et le thème indiqué. D'autres titres suivraient : « Chanteurs fameux » ou Choix de Musique chrétienne mondiale » ou encore « Commentaire et musique », « Nous répondons à vos questions », ou « Histoire de quelques chants ». Ce serait des chants avec commentaires expliquant l'origine des chants, leur auteur, les thèmes et mettant en valeur l'application morale qui ressort du texte. Outre la partie musicale, le programme pourrait comporter une leçon sur la Bible et des nouvelles mondiales de l'Eglise ». En écrivant ceci, je songe à l'Amérique où des enfants de familles aisées passent des heures entières à écouter de la musique intéressante. Je voudrais signaler quelques morceaux « percutants » (Schlager) à simple titre d'exemples : quelques chansons de Mwendu Bosco ou de « Jack and Sisters », de Masongo, de Soeur Sourire, de Mathias Muyampala Utenzi, Wa Enjil, des Negro Spirituals de Stephen F. Foster. J'ai eu l'occasion d'entendre d'excellents « troubadours » africains qui chantent en s'accompagnant de leur marmba, libangu, mbira, zeze ou d'un autre instrument encore ; ils attirent des foules même quand ils chantent des chants religieux. Je me souviens particulièrement de Jean l'aveugle de Luilo qui développait avec son « zeze » des thèmes religieux que je lui avais suggérés ; ou encore à Simon Mashoko, à Mwalimu Stephen Mponda, en Rhodésie du Nord ; au catéchiste Maternus Nyeri et à Jumba Olaf Gama, tous les deux de Peramiho, à maints autres auxquels il suffisait de suggérer un bon thème à exploiter ; passage de l'évangile, par exemple, concernant la fin des temps.

(22) Cfr. la discussion d'un plan fort utile dans la revue « Christ in the World », 1963, vol. VIII, n. 6, p. 502.

vie d'un saint personnage, divertissement à propos d'un guérisseur sorcier...

B. Il nous reste à traiter de l'autre forme, la plus importante, d'apostolat catéchétique par la musique, nous l'avons appelée l'apostolat *formel ou direct*. Il s'agit de la formation religieuse, régulière et méthodique par l'enseignement de la doctrine et par l'initiation à la vie chrétienne, soit dans les écoles quand il s'agit d'enfants, soit au catéchuménat pour les adultes.

1. Chez nous, la catéchèse devrait être enracinée dans le terroir africain, se développer dans toutes ses parties en fonction de la façon de vivre africain. De tous les manuels que nous connaissons et qui se sont efforcés de réaliser cet idéal, les deux meilleurs sont « Watoto wa Mungu » (Ndanda Mission Press, 1964) et « Africa's Way to Life » (Department of Education and Catechetics of the South African Catholic Bishops Conference). Le premier est destiné aux enfants, l'autre aux catéchumènes adultes. Tous les deux ont l'attention fixée sur la culture africaine. En catéchèse, le principe directeur est qu'il faut toujours avoir en vue l'homme réel ; en Afrique donc, l'Africain, tel qu'il est, tel qu'il devrait être ; où il est, où il devrait être. Il importe de ne jamais perdre de vue le fait que l'Africain est avant tout, si l'on considère la source de sa culture, un homme épris de musique (23). Si nous voulons donc que l'Africain accepte vraiment la foi, en vive profondément, mettons à profit le plus largement possible les valeurs musicales de sa culture ; c'est elles qui l'aideront le mieux à goûter le Message de Dieu, de ce Dieu qui est aussi l'auteur de la civilisation africaine.

Considérons successivement les chants, les instruments de musique et enfin les danses.

a) Les *chants africains*, cela veut dire les paroles, la mélodie et le rythme, le tout pris ensemble. Leur valeur éducative vient de la langue elle-même, de la poésie qu'ils recèlent, des proverbes qu'ils énoncent, mais avant tout de la mélodie et du rythme ; car ces deux éléments contribuent plus que les autres à leur puissance expressive.

Dans la catéchèse, le langage sous tous ses aspects devrait résonner pleinement à la mentalité et à la vision du monde africaines. Expression concrète, style imagé, phraséologie, comparai-

(23) Buhlmann W., *Africa*, 1963, p. 223.

sons et énigmes, symbolisme et mythologie, poésie et proverbes, tout cela donne à la parole, plus encore à la parole chantée sa signification vitale et son pouvoir formatif « L'expression doit être concrète et simple, par-dessus tout, éviter les formulations abstraites de l'Occident » (24). La manière typique d'exprimer sa pensée, on la trouvera dans les rituels païens. Sans doute, les termes qu'on y trouve ne rendent pas exactement les conceptions chrétiennes, mais en les expliquant, on pourra leur donner des acceptions nouvelles et plus riches ; du moins ont-ils l'avantage que l'esprit y trouve naturellement un point d'appui pour monter plus haut. « Si nous restons obsédés par la crainte de maintenir vivantes les associations d'idées qui existaient autrefois entre nos termes et les conceptions païennes, souvenons-nous donc que jamais aucune langue n'a possédé d'avance une terminologie toute prête à exprimer les idées chrétiennes. C'est l'usage chrétien qui a donné aux vocables anciens leur acception nouvelle et précise. On procède du connu à l'inconnu, on prend l'idée indigène et la redresse » (25).

Le rythme doit être respecté, car, a justement observé Bascom-Herscovits : « son importance dans la musique africaine n'est pas contestée ; il y tient même une place si éminente que l'on pourrait peut-être délimiter une aire culturelle musicale particulière, celle de la musique africaine et la distinguer des autres grandes aires musicales par ce seul caractère de la prépondérance du rythme » (26).

Quant aux mélodies, il suffirait de choisir parmi celles qui existaient déjà. On en découvrira sans peine qui expriment des sentiments correspondants à ceux que nous voulons exciter par telle ou telle leçon. « En Afrique, écrit Koritschoner, il est rare qu'un air soit uniquement associé à telles paroles déterminées ». En règle générale, l'artiste se borne à mettre de nouvelles paroles sur un air déjà en vogue. Les airs pleinement originaux sont donc fort rares. Bien plutôt ceux qui existent sont sans cesse amendés par de légères retouches au point d'en paraître inédits (27).

La liberté avec laquelle on traite les mélodies anciennes en facilitera l'adaptation par les chrétiens et l'adaptation à leur be-

(24) MBUNGA S. *Church law and Bantu Music*, p. 149.

(25) KELLY A. Rev., *Missiology in Africa today*, Dublin, 1961, p. 93.

(26) BASCOM-HERSCOVITS *Continuity and Change in African cultures*, Chicago, 1959, p. 64.

(27) KORITSCHONER H. *Some East African Native Songs*, Tanganyika Notes and Records, IV, 1937, p. 51-64.

soins. Le répertoire est très riche : airs des chasseurs, des pêcheurs, des payeurs et ceux qui se chantent pendant le travail ; chansons d'actualités ou chansons à boire ; chansons d'amour, récitatifs servant à raconter une histoire ; mélodies pour la divination, la circoncision, la guerre ; mélodies pour un mariage ou pour une fête solennelle ; chants de louange et lamentations de deuil ; enfin chants religieux. On dispose là de ressources largement utilisables dans la formation catéchétique, à condition de savoir choisir et de posséder le vrai sens chrétien.

b) Nous ne devrions pas négliger les instruments de musique classiques dans le pays, mais les employer chaque fois qu'ils peuvent l'être dans la catéchèse. Précisément du fait qu'ils servent aussi à la maison, ils peuvent contribuer à préserver cette union étroite entre la religion et la vie quotidienne qui fut toujours la règle en Afrique.

c) Nous insistons aussi vivement sur l'emploi de danses dans des jeux scéniques et sur le recours aux gestes.

Si l'on permet aux Soeurs Clarisses de Sangmelima (Cameroun méridional) de danser devant la Sainte Eucharistie (28), pourquoi ne pas admettre dans les écoles les bonnes danses, si importantes pour la formation des enfants ? Tous ceux qui ont observé la vie musicale en Afrique ont remarqué l'association étroite qui y unit le chant et la danse. Notons en outre qu'il existe chez les Africains maintes danses qui traduisent fort heureusement la profondeur de leurs sentiments religieux. Elles se rencontrent tant dans les rites collectifs auxquels participe toute la communauté (rites de l'intronisation du roi, rites pour provoquer la pluie, rites agricoles) que dans les rites célébrés pour des particuliers (rites de la naissance, de la puberté, du mariage, rituel de la mort, etc.) (29).

2. Il nous reste à exprimer quelques suggestions concrètes concernant la catéchétique tant générale que spéciale.

a. En matière de catéchétique générale, il faut insister sur l'importance primordiale de l'art de conter dans la pédagogie africaine. C'est un des arts les plus anciens en Afrique. Comme la musique et la poésie, il a toujours été un élément important dans l'enseignement aussi bien que dans les délassements. Dans les

(28) MAREUT Luitfrid P. in *Kameruner bots*, Engelbery, 1963, n. 41, p. 11.

(29) MBUNGA S., *o.c.*, pp. 174-177.

classes de formation religieuse, le récit a aussi grande valeur comme procédé technique d'enseignement. Le seul fait qu'il fut la méthode favorite du Seigneur, en est une preuve suffisante : Jésus en effet présentait volontiers la doctrine nouvelle qu'il était venu annoncer sous forme de récits simples ou de paraboles afin d'y mieux préparer les esprits de ses auditeurs.

Signalons encore que l'utilisation de moyens audio-visuels peut souvent remplacer la « présentation » et l'« explication ». Mentionnons les bandes filmées, les diapositives, les tableaux muets bien conçus, les enregistrements de morceaux de musique ou de paroles. Notons qu'il est pratique d'enregistrer des chants diffusés par la radio ou la télévision afin de pouvoir les utiliser au moment voulu, de préférence ou début et à la fin de la leçon. En réglant l'émission, on pourra même faire accompagner par les enfants le chant enregistré sur disque ou sur bande.

Déjà utile comme technique pédagogique dans les autres activités scolaires des élèves, la musique africaine l'est surtout dans les jeux scéniques ou les jeux tout court. Remarquons que selon la tradition africaine, elle y a toujours eu un rôle et qu'elle en accroît l'intérêt. On apprend en agissant (30). L'enfant africain est un acteur né ; il aime à se transporter dans un monde imaginaire.

Quand il recommandait à l'éducateur d'être gai lui-même et de rendre la vie gaie et agréable à ses élèves (31), peut-être saint Augustin pensait-il entre autres au jeu. En tout cas, les enfants cessent de songer à la fatigue et à l'effort exigé par le travail et l'étude dès que l'ambiance est à la joie. Les jeux catéchétiques trouveront surtout place pendant les périodes d'assimilation ou de révision, en guise de répétition ou d'exercice.

b. Quelques indications encore qui relèvent de la catéchétique spéciale.

Commandements et sacrements seront expliqués en fonction de la mentalité et de la conception africaines de la vie, telles qu'elles se dégagent des rituels et des coutumes sociales (On trouvera quelques explications à leur sujet dans « Church Law and Bantu Music »). Ces rituels peuvent fournir des exemples d'exposés de doctrine, de compositions en prose et en poésie, de chants, de rythmes et de mélodies. On y découvrira les instruments de musi-

(30) Thomas E. SCHIELDS, *Philosophy of Education*. Washington, The Catholic Education Press, 1921, p. 189.

(31) *De Catechizandis Rudibus* c. 10, n. 14.

que et des danses qui peuvent servir à la formation religieuse. Le rituel d'intronisation du Roi, par exemple, peut aider à faire comprendre la souveraineté du Christ en rapport avec l'Eucharistie. Pour le sacrement de Pénitence, on trouvera un point de départ dans le rituel du faiseur de pluie, et dans les rites de Makani ou de Kutepulana, cérémonies de réconciliation et de propitiation. S'il s'agit du sacerdoce ou de la première messe du nouveau prêtre, on trouvera de bons éléments dans le rituel de sacrifice et le rituel agricole ; celui-ci contient en particulier, la cérémonie de l'offrande des Premiers fruits. On relèvera des analogies entre les rites du baptême et ceux de la naissance, entre les rites de la confirmation et ceux de la puberté ou de l'initiation (circoncision). Je me souviens du « Kihwungu en usage chez les Bena : des trilles surtout et des danses des femmes, qui y servent à former les jeunes gens pour la vie. Pour le *De Novissimis*, il y a de même le rituel de la mort, dernier rite de passage. J'ai été moi-même témoin de la beauté des danses Wanyakyusa à l'occasion de la mort, mais ce qui m'a particulièrement intéressé, ce sont les paroles où revient à plusieurs reprises la mention de Ikyala (Dieu) en rapport avec le défunt.

En conclusion, je ne puis mieux faire que d'emprunter ces paroles entendues au Congrès international de pastorale liturgique d'Assise en 1956 : « Il faudrait étudier (au pluriel) les possibilités d'incorporer au rituel certaines cérémonies traditionnelles et indigènes des fiançailles, du mariage, certaines coutumes funéraires ou saisonnières... » (32). Sans cela nous assisterons à la disparition irrémédiable des vieilles coutumes, si étroitement liées à toute la structure sociale et à toute la façon de vivre traditionnelle, et nous créerons un vide qu'il sera bien difficile de combler. Une des merveilles de l'Incarnation, c'est que tout ce qu'il y a de bon dans la nature humaine, et donc la musique, peut être assumé par la grâce, elle est la réponse divine à toutes les aspirations les plus secrètes et les plus confuses de tous les coeurs humains qu'elle vient combler au delà de toutes nos espérances.

Terminons en formulant le voeu que notre Semaine d'Etudes panafricaine de Catéchétique réussisse à faire désigner des hom-

mes compétents de tous nos diocèses qui en étroite collaboration s'appliqueront à réaliser cette tâche importante pour l'apostolat missionnaire. Peut-on espérer qu'ils soient libérés à cette fin de toute autre fonction ou du moins de toute besogne qui fasse obstacle à un travail efficace.

*Senior Seminary of Peramiho*

*Tanganyika*

*Fr. Stephen MBUNGA*



(32) Cfr. Kelly A. *Liturgy and Devotions in the Missions*, in : *Hatton Missiology in Africa Today*, p. 94.

## Conclusions Générales

### Introduction

Comme il se devait, la Semaine a commencé par prendre une vue d'ensemble de la situation catéchétique en Afrique. Elle a fait trois constatations principales :

1. Elle a observé l'urgente nécessité d'une foi plus profonde, rayonnant dans toute la vie personnelle et sociale. Les raisons principales sont les suivantes :

- a) la nécessité interne du christianisme de s'intérioriser toujours davantage ;
- b) l'accession à l'indépendance politique et les responsabilités qu'elle entraîne ;
- c) la diffusion du savoir profane et la nécessité de maintenir l'équilibre entre ce savoir et les connaissances religieuses ;
- d) les bouleversements sociaux et un renouveau des cultes anciens ;
- e) par-dessus tout et en tout ce qui précède, un appel adressé par Dieu à l'Eglise et, par elle, au monde d'aujourd'hui.

2. Elle a constaté, en conséquence, l'urgente nécessité d'un renouveau catéchétique qui remédierait à des déficiences souvent observables sans être cependant générales :

- a) on manque d'une vue claire de la nature et du but de la catéchèse, qui est annonce de la « Bonne Nouvelle » du Salut en vue d'éveiller et de développer la foi ;
- b) cette catéchèse n'est pas assez biblique et liturgique ;
- c) elle est trop peu adaptée à la mentalité africaine ;
- d) beaucoup d'éducateurs religieux n'ont pas assez le sens de leurs responsabilités ;
- e) beaucoup manquent de formation ;
- f) les manuels et les instruments de travail employés sont souvent défectueux ;
- g) faute de ressources, l'organisation est défectueuse ;
- h) la collaboration est déficiente aux divers plans : local, diocésain, interdiocésain, national, international.

3. Par ailleurs, la Semaine a salué avec joie l'aube d'un renouveau dans tous les secteurs où des déficiences avaient été observées.

Pour que ce renouveau progresse en profondeur et en extension, la Semaine catéchétique Panafricaine de Katigondo fait les recommandations suivantes :

### Recommandations

1. En proclamant la foi chrétienne en Afrique nous devons rechercher quelles sont les valeurs traditionnelles africaines et nous efforcer de les conduire à leur accomplissement chrétien.

Ainsi, en partant de la conception traditionnelle de Dieu, nous devons révéler comment Dieu intervient personnellement dans l'histoire humaine, parle et appelle, instaure une Alliance éternelle en Jésus-Christ, demande à l'homme une réponse libre et personnelle, l'engagement au sein d'une communauté nouvelle.

Pour rencontrer l'homme, Dieu choisit des réalités vécues par l'homme, il en fait des *Signes*. La catéchèse accueillera les réalités africaines, qu'elle prendra comme signes, en les développant dans la ligne symbolique de la Bible, à l'image du Seigneur nous enseignant par ses paraboles.

Ainsi, puisque la communauté de l'Eglise est le grand signe de base de toute catéchèse, le *sens africain de la communauté* sera reconnu, mis en valeur et orienté vers la participation au Peuple de Dieu. De même, pour annoncer l'Alliance que Dieu instaure par sa Parole, réalise dans la Cène et la Croix du Christ, à laquelle il nous rend participants par le Sacrifice Eucharistique, la catéchèse pourra prendre appui sur le *sens africain de la parole*, source de communion et de vie, l'*expérience du repas communionnel et le pacte du sang*.

Les réalités africaines ne sont-elles pas des signes providentiels que la catéchèse mettra au service des grands signes communs à tout le Peuple de Dieu : Bible, Liturgie, Vie de l'Eglise.

### 2. Catéchèse biblique en Afrique aujourd'hui

Le caractère biblique imprimé à toute la catéchèse d'aujourd'hui exerce un attrait spécial en Afrique à cause de la ressemblance entre les modes de penser et de sentir des Africains et ceux qu'on trouve dans la Bible : parole, image, symbole, valeurs

communautaires, enseignement vivant et sapientiel pour la vie ; tout cela est fort apprécié en Afrique comme dans la Bible. Cependant il y a des dangers à éviter, tels : une présentation superficielle du miraculeux, une interprétation purement mythique de l'histoire sainte, un encouragement donné au messianisme et à l'exaltation pseudoprophétique, une explication erronée de la révélation partielle et progressive de l'Ancien Testament qui pourrait sembler excuser des pratiques et des attitudes telles que la polygamie, la superstition, la vengeance.

Des catéchistes bien formés mettront en garde contre de telles déviations ; ils insisteront sur le caractère progressif de la révélation et sur le rôle de l'Eglise dans la transmission et l'interprétation.

### 3. La Liturgie

La liturgie qui est le sommet du culte, la plus parfaite consécration du travail de l'homme dans le monde, l'acte suprême de l'Eglise, le mystère pascal de vie et de lumière, suscite l'expression communautaire de la foi personnelle. Par là-même, la liturgie possède une fonction catéchétique, une fonction d'illumination et de libération.

Elle exerce cette fonction par les symboles qu'elle met en oeuvre et par l'action de la communauté ; elle exige d'être adaptée aux formes culturelles d'expression de ceux qui y participent.

Si cette adaptation à la culture africaine est réalisée, la liturgie disposera d'un attrait puissant pour les Africains. En effet, les peuples d'Afrique ont le sens de la communauté, de la parole, de la musique, des symboles, du geste, bref de la célébration. Expérience humaine totale et initiation sont les démarches privilégiées de l'âme africaine qui nourrit un goût profond pour ce qui est vie et demande à entrer en communion avec ses sources invisibles.

Cependant l'adaptation de la liturgie à l'Afrique ne pourra s'effectuer qu'à l'aide d'une recherche scientifique sérieuse, d'une expérimentation prudente et d'une initiation progressive. On évitera ainsi les improvisations inconsidérées et dommageables, qui susciteraient méfiance et hostilité et entraîneraient la confusion avec les pratiques superstitieuses.

### 4. La formation des catéchumènes adultes

En ce qui concerne la formation des catéchumènes adultes venant des religions non-chrétiennes, on prendra en grande considération l'analyse de l'initiation à la communauté catholique.

a) *Préparation* : Dieu attire le candidat par la communauté (signe privilégié choisi par Dieu) et par ses représentants. C'est une étape de contact, de dialogue, d'influence qui doit briser l'univers fermé de la situation religieuse antécédente.

b) *La première annonce de la Bonne Nouvelle* : Au candidat bien disposé l'Eglise présente le message du salut. Une fois encore le signe est la communauté qui se manifeste maintenant par son accueil aimant et chaleureux. Le contenu du message est le Christ crucifié et ressuscité, chef de la communauté et Seigneur glorieux de toutes choses, qui doit revenir un jour. Le Christ sera annoncé dans une présentation globale de l'histoire de salut, qui fera sa place au mystère du péché. Le sommet de l'annonce sera l'engagement ou conversion, qui implique la remise totale de soi-même au Christ et la renonciation aux faux cultes. Cette étape de l'évangélisation est appelée en Afrique « pré-catéchuménat » et sa conclusion sera heureusement marquée par une célébration liturgique par laquelle le candidat devient officiellement un catéchumène (cf. *Ordo ad catechumenum faciendum*).

c) *Le catéchuménat proprement dit*. Pendant cette étape l'homme converti au Christ reçoit une initiation détaillée à la foi et à la vie de la communauté. Autant que possible le catéchuménat culmine dans le baptême reçu à la Vigile Pascale.

d) *L'initiation finale (mystagogie)*. L'initiation du néophyte est complète quand il rejoint pleinement la communauté dans sa liturgie et sa vie. Autant que possible cette étape finale se déroulera entre Pâques et Pentecôte.

### 5. Formations des adultes chrétiens

La formation chrétienne des adultes est une tâche qui s'impose aujourd'hui à l'Afrique si nous voulons obtenir des chrétiens fidèles à leur foi dans une société à évolution rapide.

Cette formation aura un double but : établir de vraies communautés de foi, vivant pleinement la célébration dominicale, susciter et éduquer en profondeur une élite chrétienne, adulte dans la foi et capable de prendre ses responsabilités dans la société. Un intérêt particulier sera apporté à la formation familiale, qui rendra les pa-

rents conscients de leurs responsabilités dans l'initiation chrétienne de leurs enfants.

Il ne faut pas perdre de vue la formation biblique et liturgique de la communauté adulte en tant que telle. A cet effet, la catéchèse post-baptismale donnée durant le temps pascal, peut jouer un rôle déterminant si, au-delà du groupe des néophytes, elle atteint la communauté paroissiale elle-même.

La formation chrétienne des adultes doit s'adapter à de nouvelles conditions et à une mentalité nouvelle : les individualités s'affirment et sont moins soumises à la pression des groupes sociaux, fût-ce de la communauté chrétienne. La catéchèse insistera donc sur le sens des responsabilités, la découverte personnelle des valeurs chrétiennes et s'appuiera sur l'engagement dans l'Action Catholique et les autres mouvements d'apostolat.

Dans cette ligne, l'institution du parrainage devra retrouver toute sa valeur.

Une telle pastorale de la foi des adultes saura intégrer et les valeurs permanentes de la mentalité africaine et les réalités de la vie moderne, c'est ainsi qu'elle devra recourir aux moyens d'information de masse (presse, radio, cinéma, télévision) et avoir le souci des élites intellectuelles, tant pendant leurs études universitaires que dans leur profession. Dans cette perspective on n'oubliera pas les étudiants à l'étranger dont la situation à l'égard de la foi est particulièrement difficile.

### 6. Les Livres

La Semaine panafricaine d'études catéchétiques juge utile l'élaboration de livres du maître, diversifiés selon les âges et les situations spirituelles (par exemple : catéchumènes). Ces livres doivent posséder les qualités requises du point de vue biblique, liturgique, doctrinal : ils seront adaptés à la psychologie de chaque âge et à la culture locale.

Au sujet des manuels, les échanges de vue ont fait apparaître deux voies, également valables en catéchèse :

— La première consiste à éditer des *catéchismes*, diversifiés selon les âges, dotés des qualités signalées à propos des livres du maître et à remettre aussi dans les mains des enfants une *anthologie biblique*.

— La seconde envisage la publication d'un « *Livre de la vie chrétienne* » qui accompagne le fidèle durant toute sa vie. Il rassemblerait tous les éléments utilisés dans les célébrations liturgiques et bibliques et dans la catéchèse. Il contiendrait donc des textes bibliques, des textes liturgiques une vue d'ensemble de l'histoire du salut, complétée par quelques questions et réponses doctrinales. Une réduction de ce « *Livre de la vie chrétienne* » serait composée à l'usage des enfants et adaptée à leur psychologie, préparant ainsi l'usage du livre des adultes. Dans cette perspective, les enfants devront aussi composer leur propre *cahier d'activités*.

Tous sont d'accord pour désirer de bonnes illustrations adaptées culturellement, artistiques, et exprimant des attitudes religieuses.

### 7. La formation des catéchistes

Tous ceux qui sont destinés à l'apostolat catéchétique devraient être formés, en conséquence, très sérieusement. Ceci concerne aussi bien les prêtres, les religieux et les religieuses que les catéchistes.

En ce qui concerne les prêtres, il est clair qu'ils ne seront pas en mesure d'accomplir les nombreuses tâches catéchétiques qui leur incombent, sans une formation adéquate. En conséquence toute la formation donnée dans les séminaires doit avoir un caractère pastoral. Et il serait plus profitable aux jeunes prêtres de faire leur année pastorale après trois ou quatre années d'expérience plutôt qu'immédiatement après l'ordination. Quant aux prêtres dans l'apostolat, des sessions catéchétiques annuelles devraient être organisées à leur intention.

La plus grande part du travail catéchétique a reposé jusqu'à présent sur les catéchistes. La plupart d'entre eux sont et continueront à être des catéchistes bénévoles à « temps limité ». Leur incontestable générosité est amplement démontrée par la grande part qu'ils ont eue dans l'établissement de l'Eglise en Afrique. Mais malgré leur bonne volonté, leur capacité ne correspond plus aux exigences actuelles. C'est pourquoi il faut leur donner une meilleure formation.

D'ailleurs, le travail des catéchistes volontaires doit souvent être complété par celui des catéchistes à « plein temps ». Ceux-ci méritent une considération spéciale. Ils ont besoin d'une formation systématique et en profondeur : leurs épouses doivent être formées dans le même esprit. On leur donnera un salaire répondant à la

fonction qu'ils remplissent, à la situation et à l'influence religieuse et sociale qu'ils exercent. En principe, l'entretien des catéchistes à « plein temps » incombe à la communauté qu'ils desservent. D'autre part, la création de fonds pour la formation et le paiement des catéchistes que la communauté ne peut assurer, est une question de la plus haute importance à l'heure actuelle.



## Voeux émis par la Semaine Panafricaine de Catéchétique

### I

Tenant compte du commun amour de la Sainte Ecriture, qui unit tous les chrétiens ainsi que des aspirations oecuméniques ; considérant la nécessité de traductions de la Bible en langue vernaculaire ;

#### La Semaine d'études panafricaine

1° souhaite que la Hiérarchie de toute l'Afrique entre en contact, autant que faire se peut, avec les Autorités Protestantes en vue d'une publication commune et prochaine de l'Ancien et du Nouveau Testament dans des versions correctes au double point de vue exégétique et linguistique ;

2° souhaite que, dans l'intervalle, permission soit donnée aux catholiques d'employer les éditions protestantes, là où la hiérarchie le juge opportun.

### II

Considérant l'importance des symboles dans la liturgie et la nécessité d'adaptations liturgiques dans l'avenir, selon l'esprit de la Constitution Liturgique, la Semaine panafricaine de catéchétique souhaite :

1° que la hiérarchie demande à la Commission liturgique post-conciliaire de souligner, dans le nouveau rituel de la messe et des sacrements, les principales valeurs symboliques, comme par exemple le symbolisme de la parole, le repas sacré et l'alliance conclue dans le sang ;

2° que les participants de cette Semaine catéchétique prenne des décisions concrètes et pratiques pour la promotion de la recherche scientifique, l'expérimentation méthodique et l'échange d'informations concernant l'emploi du symbole dans :

a) les célébrations liturgiques, prévues par la Constitution sur la liturgie (n° 40) ;

b) le catéchuménat ;

- c) les services sans prêtres ;
- d) les célébrations saisonnières, à l'occasion de certaines fêtes sociales et familiales ;
- e) les veillées bibliques et les célébrations catéchétiques.

En plus, elle demande avec insistance que des prêtres africains reçoivent une formation scientifique leur permettant d'être les initiateurs de ce travail de recherche et d'expérimentation.

### III

La Semaine Panafricaine de catéchétique recommande avec insistance que la confirmation soit administrée aux néophytes adultes dans le cadre de l'initiation baptismale, et que là où l'évêque serait empêché, un prêtre soit délégué par lui pour administrer ce sacrement.

### IV

Dans l'esprit de la Constitution sur la liturgie, qui présente le carême comme le temps de la préparation du baptême, la Semaine panafricaine de catéchétique souhaite que le temps pascal devienne le temps de l'achèvement de l'initiation sacramentelle pour les néophytes, selon la tradition des Pères (mystagogie), et, pour les chrétiens, un temps d'approfondissement de leur vie sacramentelle et de leur engagement chrétien. Elle souhaite enfin, que dans cette perspective, l'Ordinaire autorise la célébration de la liturgie de la Semaine Pascale pendant les dimanches du temps pascal.

### V

Constatant le manque de préparation des séminaristes et des futurs missionnaires à leur tâche primordiale de catéchètes et de pasteurs, la Semaine Panafricaine de catéchétique souhaite que les séminaires et les scolasticats saisissent toujours mieux l'importance capitale de la formation catéchétique et prennent les mesures qui s'imposent pour la rendre plus efficace.

Toute la formation des futurs prêtres doit tendre à faire d'eux de vrais messagers de la Parole, de véritables pasteurs à l'exemple du Christ.

1. Que les études ecclésiastiques commencent donc par une introduction générale au Mystère du Christ, mystère qui illumine toute l'histoire du genre humain, agit sans cesse dans l'Eglise et

s'exerce par le ministère sacerdotal ; qu'à l'intelligence plus profonde de ce mystère converge de manière effective l'enseignement de toutes les disciplines (cf. Constit. Lit. n° 17).

2. Les participants de la Semaine d'études mettent en garde contre un usage abusif de la méthode scolastique dont on gardera cependant les qualités de clarté et de précision. Qu'on se préoccupe davantage d'enseigner la théologie de manière à préparer les futurs prêtres à proclamer la Bonne Nouvelle du Christ d'une façon vivante et concrète, en harmonie avec la façon de penser et de sentir des peuples africains ; dans ce but on présentera tout le dogme chrétien de la façon vivante dont Dieu lui-même nous a transmis son message dans la Bible et la Tradition universelle de l'Eglise.

3. Que la formation spirituelle des futurs prêtres soit centrée sur la vie liturgique. C'est en vivant et comprenant cette vie, qu'ils se prépareront le mieux à leur rôle de catéchètes.

4. Qu'on leur fasse connaître les problèmes de notre temps, qu'ils soient au courant des progrès de la pédagogie et de la psychologie et apprennent à en tirer profit pour leur ministère.

5. Qu'une importance plus grande soit donnée à la pratique de la catéchèse, pour qu'ils sachent transmettre de façon concrète et adaptée le message qu'ils ont approfondi dans leurs études théologiques. En vue de développer chez les futurs prêtres une forte personnalité apostolique, modelée sur celle du Bon Pasteur, qu'on les initie aux contacts humains, communautaires et personnels, avec les chrétiens et « ceux du dehors ».

### VI

La Semaine panafricaine de catéchétique :

1° encourage tout projet ayant pour but, sous les auspices des Oeuvres Pontificales pour la Propagation de la Foi, de financer la formation et l'entretien de catéchistes, comme aussi l'octroi de bourses d'études pour la formation de spécialistes en catéchèse, principalement africains, et enfin l'édition de manuels appropriés ;

2° recommande qu'une « missio canonica » soit conférée par l'Evêque à tous les catéchistes ayant reçu une formation sérieuse ;

3° recommande que cette « missio canonica » soit conférée au cours d'une cérémonie liturgique particulière.